



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Garde des enfants

Question écrite n° 39703

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur la situation statutaire des puericultrices directrices de creches. En effet, alors que les directrices de creches ont des competences de direction, de conception et une formation de niveau categorie A de la fonction publique, elles sont classees dans la categorie d'application, c'est-a-dire la categorie B Aussi il lui demande s'il est dans ses intentions de les integrer prochainement dans la categorie A.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Rémy](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39703

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1823